|  |
| --- |
| **Volet 8: Défendre les intérêts des élèves et des programmes** |
| **8A: Agir à titre de champion pour les élèves à risque** |

* Lorsque c'est approprié, l'enseignant·e plaide pour que les élèves ayant des handicaps, des retards de langage ou d'autres particularités soient soutenus à l'intérieur du programme d'immersion plutôt que d'en être exclus.
* L'enseignant·e recourt à des preuves de recherche pour appuyer ses arguments.

**Exemples:**

*1. Dans le but d'aider une élève de 2ème année en immersion française qui éprouve des difficultés en classe, la directrice de l'école, l'enseignant de la classe, les parents et l'éducatrice spécialisée se réunissent pour discuter des prochaines étapes. L'éducatrice spécialisée ouvre la réunion en affirmant: «L'apprentissage en français est clairement trop exigeant pour cette enfant. Un programme anglais lui conviendrait mieux». En guise de réponse, l'enseignant de la classe explique: «En fait, la recherche démontre que les élèves ayant des difficultés d'apprentissage peuvent réussir dans les programmes d'immersion. Il serait important que nous lui fassions d'abord passer des tests en français et en anglais. En fonction de ces résultats, nous pourrions ensuite tenter une série d'interventions pédagogiques en suivant ses progrès sur plusieurs mois. Nous ne devrions prendre aucune décision finale avant d'avoir identifié la cause de ses difficultés, d'avoir cerné des stratégies pédagogiques qui pourraient l'aider à les surmonter, et d'avoir évalué comment elle répond à nos interventions."*

|  |
| --- |
| **Mes notes sur ce volet:** |
| **Ce que j'ai tenté / ce que j'ai observé:** |
| **Mes objectifs:** |
| **Sujets que j'aimerais approfondir / questions:**  |
| **Ressources:**  |

|  |
| --- |
| **Volet 8: Défendre les intérêts des élèves et des programmes** |
| **8B: Agir à titre de champion pour les programmes** |

* L'enseignant·e a une bonne compréhension des pratiques et des politiques du modèle pédagogique de l'établissement et les communique aux parents et aux autres intervenants.
* L'enseignant·e défend des pratiques et des politiques qui maintiennent la fidélité envers le modèle du programme.
* L'enseignant·e sait répondre de façon compétente aux questions communes des enseignants, du personnel de district, des parents ou de la communauté.

**Exemples:**

*1. Un parent d'un élève de 2ème année s'inquiète du fait que son enfant n'apprend pas encore à lire en anglais. L'enseignante lui expose la structure et les objectifs d'un modèle de programme 90/10, en s'appuyant sur les recherches appropriées et dans un langage accessible. Elle rappelle au parent que son enfant lit au niveau de la classe en français, et lui explique que plusieurs des compétences de lecture développées en français vont se transférer en anglais. Elle lui assure enfin que lorsque l'enseignement formel de la lecture en anglais débutera (en 3ème année dans ce programme), son enfant apprendra rapidement.*

*2. En discutant avec ses collègues anglophones d'un programme à volets, un enseignant est en mesure d'expliquer en quoi le modèle d'immersion bidirectionnel est plus efficace que l'enseignement de l'anglais langue seconde en mode retrait ou insertion pour aider les élèves de langue maternelle hmong à apprendre l'anglais.*

|  |
| --- |
| **Mes notes sur ce volet:** |
| **Ce que j'ai tenté / ce que j'ai observé:** |
| **Mes objectifs:** |
| **Sujets que j'aimerais approfondir / questions:**  |
| **Ressources:**  |